## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

Séance du 24/01/2008 - Convocation du 16/01/2008

Compte rendu affiché le : 01/02/2008

Président de séance : M. Paul LAFFLY

Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Présents: M. LAFFLY; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY;

M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; Mme MARMONIER; MIe VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M.

GONDELAUD; MIe MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

Absents représentés: Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme WYMANN

(pouvoir à Mme BOUHEY); M. GOSSET (pouvoir à M. GONDELAUD); M. FORGET (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M.

MACHURAT (pouvoir à M. BELLOT)

Absents: Mme BERRA; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

Ref:CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	25

## Objet : Enquête Publique : Zone Industrielle - Avis de la commune

La Communauté Urbaine de Lyon a déposé auprès de Monsieur le préfet du Rhône un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et une enquête parcellaire sur le projet de constitution d'une réserve foncière à Neuville sur Saône.

Il s'agit d'une procédure engagée pour la réalisation de l'extension de la zone industrielle sur la partie de territoire actuellement cultivée, comprise entre la limite Nord du site Neuville Industrie - Sanofi Aventis et la partie Sud de la nouvelle zone industrielle (rues des frères Lumière).

L'ensemble des parcelles constituant ce tènement est aujourd'hui enclavé dans un environnement industriel. Il constitue le prolongement de l'urbanisation à destination économique et se caractérise par une situation géographique et technique particulièrement intéressante. La vocation d'urbanisation à caractère économique est clairement affirmée par inscription en zone à AUI1 du Plan Local d'Urbanisme.

Il convient donc d'associer la commune à cette démarche d'intérêt général ayant pour but de conforter l'attractivité et le dynamisme économique de la zone industrielle Lyon Nord pour pouvoir être réactif aux besoins des différentes entreprises déjà installées ou à celles désireuses de s'implanter.

La procédure d'enquête publique est réalisée en vue d'obtenir, à terme, la maîtrise foncière, y compris par expropriation, de l'ensemble des terrains concernés permettant de réaliser une réserve foncière de 17 hectares sur le secteur en Champagne.

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Expropriation,
- VU l'arrêté de Monsieur le Préfet du Rhône du 26 octobre 2007 prescrivant l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire sur le projet de constitution d'une réserve foncière à Neuville sur Saône,
- VU la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Lyon en date du 19 mars 2007,
- CONSIDERANT la nécessité pour répondre aux objectifs définis ci-dessus d'engager toute action permettant l'extension de la zone industrielle Lyon Nord sur le secteur en Champagne,
- EMET un avis favorable dans le cadre de l'enquête publique et de l'enquête parcellaire organisées en vue de la constitution d'une réserve foncière par la Communauté Urbaine de Lyon à Neuville sur Saône,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme, NEUVILLE-SUR-SAÔNE, Le 24 janvier 2008 Le Maire, Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture le 05/02/2008 Publication ou affichage du 05/02/2008 Paul LAFFLY, Maire.